Le séjour écourté en maternité au CHR-Verviers



Jeudi 23/09/2021 Conférence de la SMAV

Dr Loumaye Florence

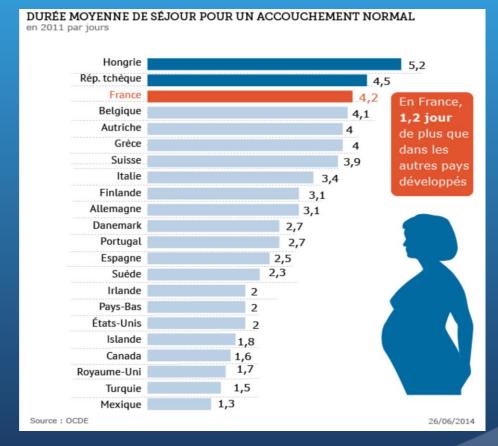
Gynécologue maternité du CHRV

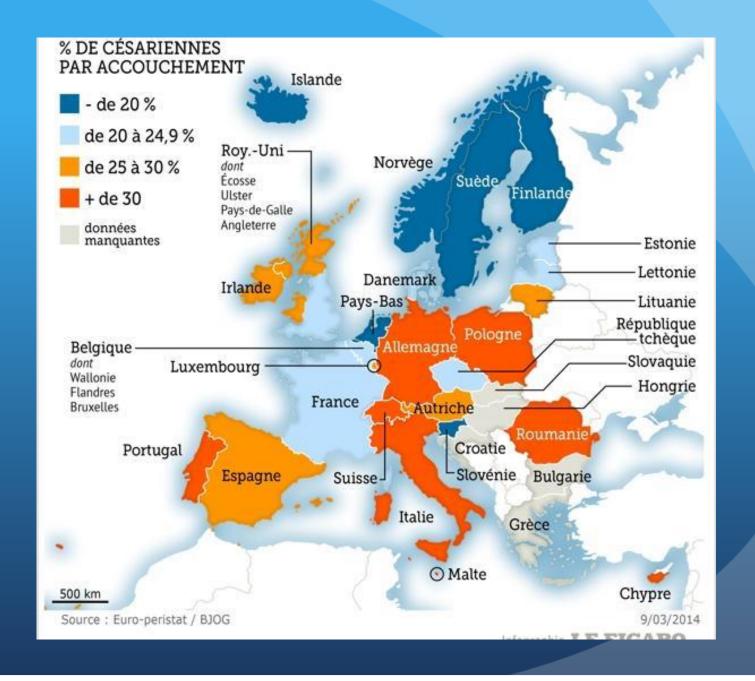


Le contexte de 2014

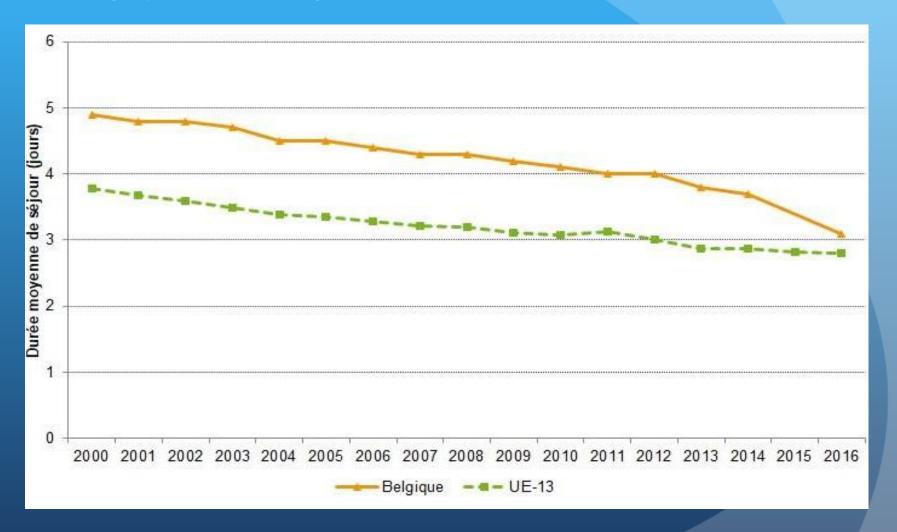
Disparité du temps de séjour en maternité pour un accouchement normal dans les pays

de l'UE.





Belgique: temps de séjour supérieur à la moyenne des pays de l'Europe de l'ouest



Le contexte de 2014

- Fin 2014: gouvernement Michel impose une réduction d'un jour sur les séjours dès janvier 2016 afin d'obtenir des économies sur la Sécurité Sociale
- Mais... les coûts fixes ne varient pas selon la durée de séjour et concentration de la charge de travail du personnel ++!
- Opposition des hôpitaux: annulation de cette décision

Poursuite de la tendance à la réduction du temps de séjour

- Rapport du KCE de 2014
- Projets pilotes débutés sous l'impulsion de la Ministre De Block
- L'HAS en France en 2014 défini la durée de séjour standard à
 - 72 à 96 h pour une voie basse
 - 96 à 120 h pour une césarienne

Pourquoi réduire la durée de séjour en maternité de façon plus systématique?

- Au-delà de 48h après un accouchement par voie basse, pour un couple mère-enfant à « bas risque médical, psychique et social », il n'y a pas de bénéfice de poursuivre l'hospitalisation en termes de morbi-mortalité
- Tendance à la démédicalisation autour de la naissance
- Financement des hôpitaux basé sur des durées de séjours moyens en fonction des pathologies

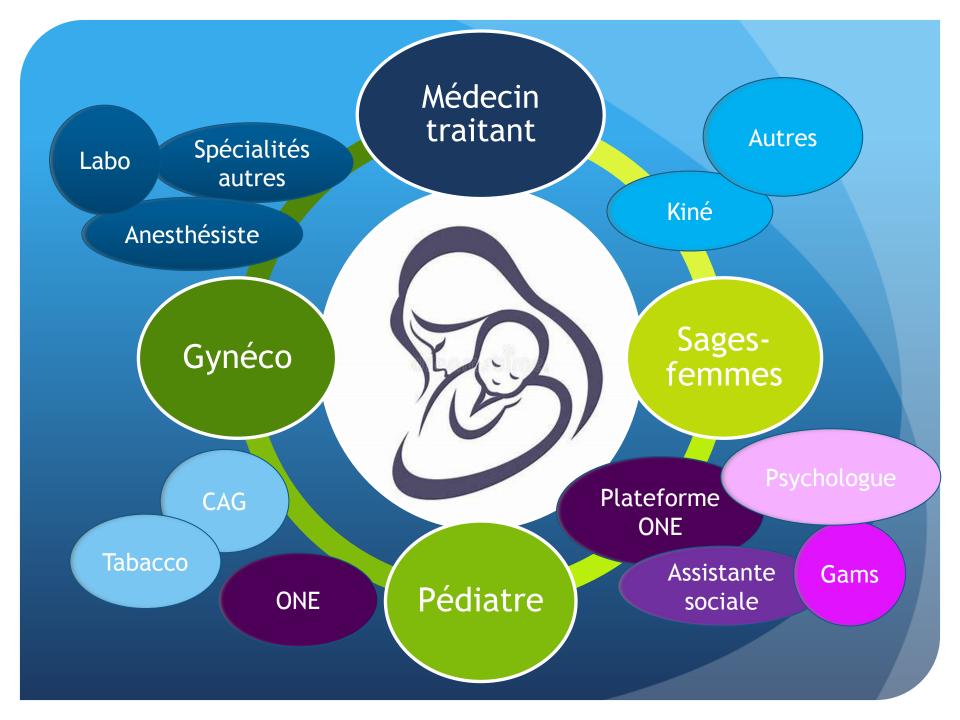
Le séjour écourté au CHRV

- Possible pour les couples mère-enfant à bas risque
- Après 48h de vie pour les accouchements par voie basse
- Après 72h de vie pour les accouchements par césarienne
- Cadre mis en place afin de maintenir la sécurité des parturientes et de leurs bébés
- Possibilité de ré-hospitalisation rapide en cas de complication 7jours/7, 24h/24

Adaptation des pratiques

- Adaptation des pratiques autour de la naissance afin de favoriser le glissement des soins hospitaliers vers les soins ambulatoires
- Rôle clé du médecin généraliste
- Valoriser la prise d'autonomie des couples





Renforcer l'information prénatale au CHRV

Consultation sage-femme à 20 sa

Anamnèse psycho-sociale, administratif, allaitement, suivi par sage-femme, trajet de soins expliqué

Préparation prénatale par sage-femme

Prépa Aquatique CHRV

Sage-femme libérale

Consultation sage-femme à 35sa

Déroulement de l'hospi et du retour à domicile, soins au nouveau-né (bain, soins du cordon,...)

Définir un médecin de famille!

Consultation d'allaitement

Séances d'info péridurale

Améliorer la communication

Réseaux sociaux

Site WEB actualisé





Journal de la maternité



Le temps de l'hospitalisation

Concentration de la charge de travail des soignants sur moins de temps!



Solutions

Solutions pour rendre les patientes autonomes.

- Préparation prénatale renforcée.
- RAC césarienne
- Autocontrôles glycémiques

Solutions pour faciliter le travail des soignants en cours d'hospitalisation.

- Temps de visites limité.
- Aide logistique.



Protocole de réhabilitation améliorée après césarienne (RAC)

- Recommandations du Groupe francophone de Réhabilitation Améliorée après Chirurgie (GRACE). www.grace-asso.fr
- Issu des recommandations internationales et des publications factuelles récentes
- Validé par notre équipe d'anesthésistes
- Critères d'exclusion:
- ✓ Délivrance hémorragique
- ✓ Affections associées sévères (cardiaques, pulmonaires, diabète non-équilibré, immunosuppression,...)

Période pré-opératoire (césarienne programmée)

- Information préalable
- Eviction des toxiques
- Prémédication: Ranitidine 600mg, (anxiolytique)
- Jeûne 2h pour les liquides clairs, 6h pour les solides
- Bas de contention 7j avant césarienne +/- HBPM
- Antibioprophylaxie en début de césarienne
- (Corticoïdes: Dexaméthasone 8mg)

Période per-opératoire

- Protocole anesthésique: rachi ou péri-rachi, épargne morphinique, prévention des nausées et vomissements. Analgésie optimisée par voie IV. TAP block éventuel.
- Voie d'abord chirurgical: technique de Cohen.
 Péritonisation non recommandée.
 Pose d'un drain non recommandée.
- Prévention de l'hypothermie peropératoire.
- Prévention du risque hémorragique: ocytocine (Syntocinon°) ou carbocétine (Pabal°)
- Présence du conjoint ou d'un accompagnant
- Réalisation du « peau à peau »







Peau à peau en cours de césarienne

Période post-opératoire

- Prévention des nausées et vomissements
- Prévention de l'iléus postopératoire:
 - Analgésie (cible EVA ≤ 3): multi-modale,
 non-morphinique voire palier 2
 - Ré-alimentation précoce: liquide dès H+4
- Retrait de la sonde urinaire rapidement
- Mobilisation précoce: 30 min J0, 6H J1
- HBPM: 6 à 12H après la chirurgie
- Allaitement maternel dès que possible

Critères de sortie après césarienne

- ✓ Douleur contrôlée par les analgésiques oraux (EVA ≤ 3)
- ✓ Alimentation solide
- ✓ Pas de perfusion
- ✓ Mobilisation autonome
- ✓ Transit rétabli (au moins sous forme de gaz)
- ✓ Aucun signes infectieux: apyrexie, GB <12000/ml, CRP < 120mg/l</p>
- ✓ Parturiente acceptant la sortie
- ✓ Ré-hospitalisation possible en cas de complication

Suivi des parturientes diabétiques

Toutes les patientes présentant un diabète (type 1,2 ou gestationnel) ont utilisé un matériel d'auto-contrôle en cours de grossesse. Demander d'apporter ce matériel à la maternité.



Autocontrôles glycémiques et recueil des mesures.

Si 3 valeurs successives normales J1: stop auto-contrôles (sauf type 1).

Les tests de dépistages néonataux réalisés en postpartum précoce

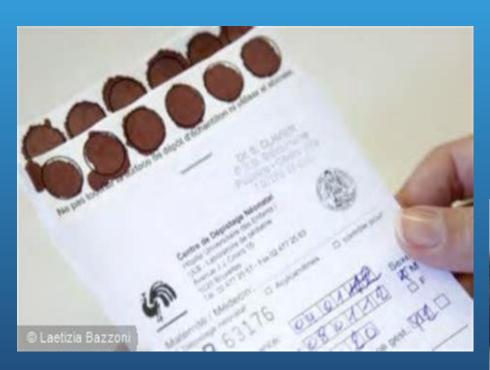
- Dépistage de maladies rares: test de Guthrie
- Dépistage de la surdité: test d'audition
- Dépistage d'anomalies cardiaques: test de saturation en oxygène

Le test de Guthrie: dépistage de 14 maladies graves mais rares

- La phénylcétonurie
- La leucinose
- La tyrosinémie
- L'homocystinurie
- La galactosémie
- L'hypothyroïdie congénitale
- L'acidémie méthylmalonique

- L'acidémie propionique
- L'acidurie glutarique type 1
- L'acidémie isovalérique
- 3 types de déficit en acyl-coA déshydrogénase
- La mucoviscidose (depuis 2019)

Technique de prélèvement







Test de Guthrie

Celui-ci peut à présent être réalisé à 48h de vie donc préférentiellement en cours d'hospitalisation avant la sortie (meilleures conditions de prélèvement).

Quelques tests seront néanmoins encore réalisés à domicile pour les patientes sorties avant 48h. Les papiers buvards devront impérativement être acheminés au labo du CHRV pour éviter les pertes d'informations.

Le retour à domicile

- Remise d'une farde de suivi postnatal regroupant une feuille de route, les RDVs de suivi, les numéros de contact en cas d'urgence, les documents administratifs, les ordonnances, ...
- Signature du consentement au parcours de soins expliqué et signé en anténatal
- Enquête de satisfaction

Le suivi par sage-femme

 Equipe des Sages-femmes du postpartum à domicile du CHRV



Passage à domicile aux J3 et J5

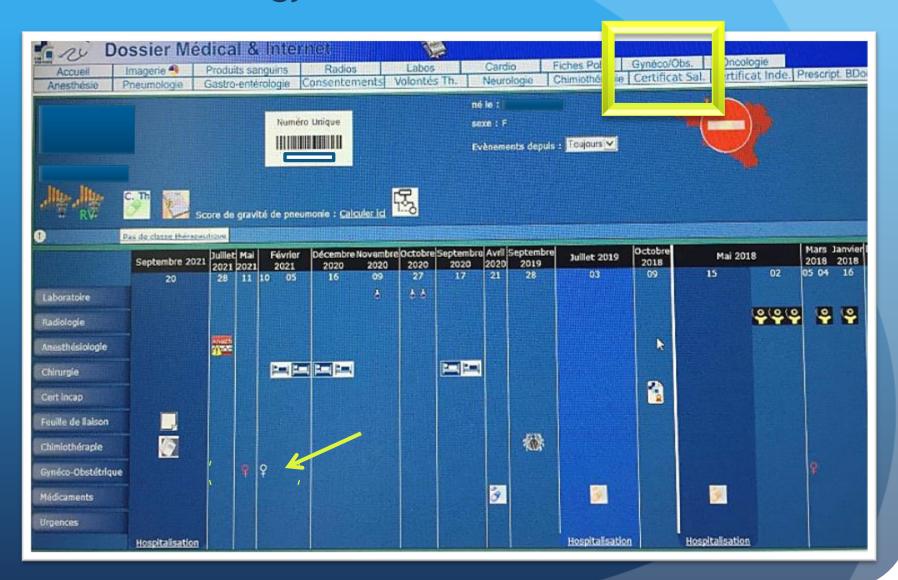
En cas de retour à J1 (cas particuliers): Rdv J2 - J3 - J5

• Suivi de l'AM: consultation d'allaitement du CHRV

La place du médecin de famille

- La grossesse est un moment privilégié pour les couples de devenir acteurs de leur santé
- Tout au long de la grossesse, le médecin de famille est un partenaire de première ligne pour la prise en charge des patientes
- Partage des informations via le DMI du CHRV.
 Chaque patiente enceinte bénéficie d'un dossier de suivi informatisé partagé (voir onglet gynécoobstétrique)

Le dossier gynéco-obstétrical du DMI-CHRV



La place du médecin de famille

- Protocole d'hospitalisation remis à la patiente et envoyé par courrier au médecin traitant
- Collaboration pour le suivi des pathologies maternelles (dysthyroïdie, HTA, diabète, soins de plaie...)
- Suivi du nourrisson

Merci de votre attention!

